

Institut 
mermoz

La formation théorique des navigants

IR Privé National
Enseignement à distance



www.institut-mermoz.com



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
(FRENCH CIVIL AVIATION AUTHORITY)

DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE NORD

Certificat d'approbation Approval Certificate

Ce certificat est délivré à
(This certificate is issued to)

INSTITUT AERONAUTIQUE JEAN MERMOZ

Dont l'adresse est:
(Whose business address is:)

43 avenue Robert Schuman - BP 60444 - 94593 RUNGIS CEDEX

Numéro:
(Number:)

F.FTO.NO.99.301

Pour attester que cet organisme se conforme à tous les égards à l'arrêté modifié du 29 mars 1999 (FCL1) relatif aux licences et qualifications de membre d'équipage de conduite d'avion, et à l'arrêté du 12 juillet 2005 modifié (FCL2) relatif aux licences et qualifications de membre d'équipage de conduite d'hélicoptères et est autorisé à dispenser, en qualité d'organisme approuvé pour les formations théoriques (FTO/OSFT) les cours suivants :

in order to attest that this organism complies in all respects with « arrêté du 29 mars 1999 modifié » relating to aircraft flight crew licenses and ratings (FCL1), and with « arrêté du 12 juillet 2005 modifié » relating to helicopter flight crew licenses and ratings (FCL 2) and is empowered to provide, as an organisation approved for theoretical instruction (FTO/OSFT) the following courses :

Voir liste du (des) cours approuvé(s) en pièce (s) jointe(s)
(See approved course(s) list enclosed)

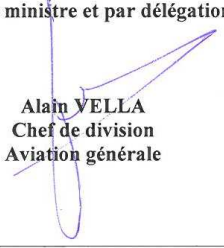
Ce certificat, à moins d'être annulé, suspendu ou abrogé, est valide jusqu'au:
(This certificate, unless cancelled, suspended, or revoked, shall continue in effect until :)

07/04/2014

Date de délivrance:
(Date of issue:)

13 mars 2012

Pour le ministre et par délégation


Alain VELLA
Chef de division
Aviation générale

S O M M A I R E

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT MERMOZ.....	5
II. AUTRES FORMATIONS PROPOSEES A L'INSTITUT MERMOZ	6
III. L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE IR Privé national avion Théorique F/N IR (A)	7
<i>a. POURQUOI SUIVRE UNE FORMATION IR PRIVE AVION ?</i>	<i>7</i>
<i>b. CONDITIONS PREALABLES DE MISE EN STAGE.....</i>	<i>7</i>
<i>c. PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE IR PRIVE NATIONAL THEORIQUE</i>	<i>8</i>
▪ <i>Présentation générale de la formation</i>	<i>8</i>
<i>d. INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES EPREUVES D'EXAMEN F/N IR(A)</i>	<i>9</i>
▪ <i>Présentation des épreuves</i>	<i>9</i>
<i>e. CONTENU DETAILLE DE LA FORAMTION THEORIQUE.....</i>	<i>10</i>
<i>f. PRIX DE LA FORMATION</i>	<i>11</i>
<i>g. PRX DE LA FORMATION – STAGES EN PROVINCE.....</i>	<i>12</i>
<i>h. MODALITES DE REGLEMENT.....</i>	<i>12</i>
<i>i. FRAIS ANNEXES A PREVOIR</i>	<i>12</i>
<i>j. REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUT MERMOZ.....</i>	<i>13</i>
<i>k. VOTRE HEBERGMENT PENDANT LE STAGE INITIAL.....</i>	<i>13</i>

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE IR PRIVE AVION



☎ 01.46.86.81.00

📠 01.46.86.60.91

Adresse postale :

Parc d'affaires SILIC
43, avenue Robert Schuman
BP 60444
94593 RUNGIS CEDEX

Adresse physique :

Parc d'affaires SILIC
43, avenue Robert Schuman
Anciennement « Rue de la Grosse Pierre » (GPS)
94150 RUNGIS

www.institut-mermoz.com

Responsable Pédagogique :

Jean-Pierre CHAMBELIN ht@institut-mermoz.com



Responsable Administrative et Commerciale :

Nathalie SCHIANTARELLI nschiantarelli@institut-mermoz.com



Assistante Commerciale :

Véronique CANU vcanu@institut-mermoz.com



Renseignements :

Assunta BOYER pilot@institut-mermoz.com



I - PRESENTATION DE L'INSTITUT MERMOZ

L'Institut MERMOZ a été fondé le 24 avril 1957 par Monsieur André RAMONDO, compagnon de Jean MERMOZ, ancien chef pilote de la compagnie nationale AIR FRANCE.

L'Institut MERMOZ a, depuis sa création, assuré la formation théorique des navigants techniques de l'aviation civile en proposant une collection d'ouvrages de cours, de recueils de QCM, des cours par correspondance et des cours à temps plein.

A la mise en place des nouvelles règles européennes et grâce aux compétences acquises au cours des 40 dernières années, l'Institut MERMOZ a été la première école théorique à obtenir l'approbation FTO (Flight Training Organisation) par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Plus de 40 000 pilotes et mécaniciens navigants ont été formés à ce jour par l'Institut MERMOZ en cours à temps plein ou par correspondance.

Depuis 2006, l'Institut MERMOZ forme également hôtesses et stewards au métier de Personnel Navigant Commercial (PNC).

Notre enseignement est axé vers deux objectifs :

- une préparation efficace aux examens théoriques,
- une formation rigoureuse donnant des bases solides aux futurs pilotes.

Enfin l'Institut MERMOZ, qui était hébergé par la FNA à ses débuts, bien qu'étant une Société Anonyme, appartient au domaine associatif puisque nos actionnaires sont l'IAAG et la FFA.

C'est en partenariat avec la FFA que nous avons créé cette formation F/N IR(A) théorique, tout comme nous l'avons fait fait pour « LILIENTHAL » (cours PPL théorique) ou pour les stages de « Recyclage FI ».



II – AUTRES FORMATIONS PROPOSEES PAR L'INSTITUT MERMOZ

L'Institut MERMOZ propose principalement des formations préparant aux épreuves théoriques de l'aviation civile dans ses locaux, à temps plein, ou en enseignement à distance.

Dans nos locaux :

- La formation aux épreuves théoriques ATPL Avion dans nos locaux à Rungis/Orly et dans nos antennes de Province (Agen) sur 9 mois.
- **la formation à la licence théorique du Pilote Privé en cours magistral sur deux semaines**
- Des stages JAR OPS 1 / JAR FCL 1
- Des stages CRM (avion et hélicoptère)
- Des stages de Droit national
- **Des séminaires de recyclage FI (Flight Instructor)**
- Des stages d'Agent d'opérations (à la demande des compagnies aériennes).
- Une formation au Certificat de Formation à la Sécurité - CFS (pour les hôtesses de l'air et stewards)

En enseignement à distance :

- La formation ATPL (A) avion,
- La formation CPL (A) avion
- La formation CPL (H) hélicoptère,
- La formation IR (A et H) avion et hélicoptère
- **La formation IR AVION PRIVE F/N IR(A)**

L'Institut MERMOZ est également un éditeur et propose une collection complète d'ouvrages de cours et de recueils de QCM préparant aux diverses épreuves théoriques des licences de l'aviation civile.

Rédigés par des professionnels de l'aéronautique, nos manuels se conforment aux exigences des nouveaux programmes Européens (JAR FCL) et sont régulièrement mis à jour en fonction des évolutions réglementaires et techniques.

L'Institut MERMOZ propose également un CD ROM de formation aux épreuves théoriques de la Licence de Pilote Privé Avion (PPL-A), appelé « LILIENTHAL ».

Le cours PPL(A) LILIENTHAL est disponible gratuitement, en Anglais, sur notre site internet www.institut-mermoz.com

III – L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE IR Privé national Avion Théorique F/N IR (A)

a. POURQUOI SUIVRE UNE FORMATION IR PRIVE AVION ?

L'IR (Instrument Rating) PRIVE NATIONAL AVION F/N IR (A) est la licence qui autorise à voler sans rémunération comme pilote aux commandes (PIC) dans l'espace aérien français sur des avions relevant des qualifications de classe monomoteur ou multimoteurs à piston terrestre en régime IFR conformément à la réglementation technique applicable en exploitation non commerciale.

Cette qualification a été mise en place par notre administration dans le but de simplifier son accès pour les pilotes privés et afin d'améliorer la sécurité des vols.

La formation que nous proposons concerne la partie purement théorique. Cette préparation devra être suivie d'une formation pratique qui sera dispensée dans une école de pilotage (FTO).

b. CONDITIONS PREALABLES DE MISE EN STAGE

Les candidats désirant suivre un enseignement à distance IR PRIVE Avion doivent, au jour de l'inscription, être titulaires de la Licence de Pilote Privé (PPL-A).

Cette qualification ne peut en aucun cas être apposée ou reportée sur une licence professionnelle de pilote.

c. PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE IR PRIVE NATIONAL THEORIQUE

Présentation générale de la formation

Cet enseignement est basé sur :

- La présence à un **stage initial** de deux jours à Rungis/Orly (15H de cours)
- **L'étude d'un ouvrage de cours en deux tomes**
- **L'accès à notre plate-forme** de télé formation contenant :
 - le parcours pédagogique de l'élève,
 - les 14 devoirs à effectuer,
 - des ressources pédagogiques complémentaires associées au parcours,
 - des fonctions de communication et d'échange :
 - ⇒ un contact e-mail direct avec les télé-tuteurs, pour l'assistance à la formation,
 - ⇒ un accès au Responsable Pédagogique de l'INSTITUT MERMOZ
- **L'accès à notre banque de QCM en e-learning**

Dans le cadre de cet enseignement à distance, l'élève devra disposer :

- d'un ordinateur récent compatible PC ou Mac,
- d'un navigateur internet : site optimisé avec Mozilla Firefox
- d'une connexion Internet (haut débit fortement conseillé),
- et d'une adresse e-mail.
- **A l'issue de cette formation** à distance, une attestation de formation approuvée est délivrée par le FTO / INSTITUT AERONAUTIQUE JEAN MERMOZ sous réserve que l'élève ait suivi sa formation de manière **complète** et **satisfaisante**
- Cette attestation permet à l'élève de se présenter aux épreuves de la formation IR PRIVE AVION.

- **ATTENTION** : Si l'inscription n'est que de la seule responsabilité du candidat, l'attestation de formation approuvée ne sera, elle, délivrée qu'après retour et réussite de **la totalité** des devoirs de chaque matière, **au plus tard 10 jours** avant la date de début des examens.
- En cas de non-respect de cette exigence, l'attestation de formation approuvée ne peut être délivrée et le candidat n'est pas autorisé à se présenter pour concourir.

**d. INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES EPREUVES D'EXAMEN F/N
IR (A)**

Présentation des épreuves

L'examen IR Avion comporte **3 épreuves** (durée pour l'ensemble : **04 h avec 150 QCM**). Il sera possible de les passer sur écran à Orly a/c de début 2012.

Modules	Matières	Epreuves	Durée	QCM Mini.
<i>I</i>	<i>010 - 040 - 092</i>	Réglementation, facteurs humains et radiocommunications IFR	75 min	53
<i>II</i>	<i>022 - 062</i>	Instrumentation et radionavigation	60 min	39
<i>III</i>	<i>033 - 050</i>	Préparation et suivi du vol - Météorologie	110 min	58
		DUREE	04 H	150

e. CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION THEORIQUE

L'enseignement à distance IR PRIVE NATIONAL AVION se décompose en plusieurs parties :

1. un stage initial obligatoire de 2 jours

Ce stage comprendra plusieurs volets :

- ⇒ exposé des principes de base des matières de l'IR PRIVE NATIONAL AVION et sensibilisation aux points délicats qui seront rencontrés ultérieurement. Conseils d'apprentissage dispensés par nos instructeurs.
- ⇒ informations sur le principe de l'enseignement à distance
- ⇒ exposé sur les règles FCL régissant la formation et les examens

Ce stage précédera la formation à distance (étude et envoi des devoirs).

Vous aurez 18 mois pour effectuer et valider vos devoirs MERMOZ à compter du 1^{er} jour de ce stage initial.

L'Institut MERMOZ vous propose des dates pour ce « Stage Initial » :

- **les 15 et 16 juin 2012 à Rungis/Orly**
- **les 14 et 15 septembre 2012 à Rungis/Orly**
- **les 12 et 13 octobre 2012 à Rungis/Orly**
- **les 07 et 08 décembre 2012 à Rungis/Orly**

D'autres stages en Province pourront être organisés sur demande (Tél. : 01 46 86 81 00 – E-mail : pilot@institut-mermoz.com) avec supplément.

2. l'étude d'un ouvrage de cours en deux tomes

3. l'étude des ressources pédagogiques, associées au cours, disponibles sur la plate-forme de télé-enseignement

4. la réalisation des 14 devoirs couvrant l'ensemble des matières par l'intermédiaire de notre plate-forme de télé-enseignement. Le stagiaire devra obtenir 75% de bonnes réponses et recevra un corrigé.

5. L'accès illimité à notre banque de QCM en e-learning pendant 3 mois.

Notre banque de QCM permet un entraînement intensif aux QCM « Style Examen » par matière, chapitre, ou même sous chapitres. Le stagiaire à accès à une correction des questions. Le logiciel comporte une fonction « Entraînement à l'examen » et une fonction statistique.



POINTS IMPORTANTS A RETENIR

Cet enseignement à distance, a pour objectif **la préparation aux trois épreuves théoriques IR PRIVE NATIONAL AVION.**

Nous attirons l'attention de l'élève sur les points suivants :

- la formation est **initialisée** à la date du **1^{er} jour du stage initial**
- **le délai maximal de préparation** est de **18 mois**. Ce délai se déclenchera le 1^{er} jour du stage initial à l'INSTITUT MERMOZ.
- **les devoirs** sont obligatoires et l'obtention d'une note supérieure à 75% est exigée.
- **Une attestation de formation**, délivrée par le responsable pédagogique de l'INSTITUT AERONAUTIQUE JEAN MERMOZ est **nécessaire** pour se présenter à chaque épreuve de l'examen.
- **Les examens se dérouleront uniquement sur ordinateur sur les sites d'Orly, de Toulouse, de Pointe-à-Pitre et Fort de France.**

f. PRIX DE LA FORMATION

Un forfait incluant :

- le stage de formation initial de 2 jours à Rungis
- l'ouvrage de cours en 2 Tomes couvrant le programme IR Privé
- l'accès à la plate forme de télé enseignement
- l'accès illimité à notre banque de QCM pendant 3 mois

représente la somme globale et forfaitaire de :

1 290 € TTC

(incluant une remise de -15% sur l'ouvrage)

Nota :

- **Une remise de -10 % est accordée aux Adhérents FFA sur présentation d'une copie de leur carte d'adhérent
(Tarif FFA : 1 161 €)**

- **Une remise de -5% est accordée aux Adhérents AOPA sur présentation d'une copie de leur carte d'adhérent
(Tarif AOPA : 1 225.50 €)**

g. PRIX DE LA FORMATION – STAGES EN PROVINCE

L'Institut MERMOZ peut, à la demande, effectuer le « Stage Initial » de deux jours, en province à la demande d'un organisme (Aéro-Clubs) ou d'un groupe de particuliers.

Dans ce cas votre prix par stagiaire est inchangé.

Il convient néanmoins d'y ajouter les frais de notre instructeur (transport – hébergement – restauration).

Nous organisons ces stages pour 6 stagiaires au minimum. Nous contacter (pilot@institut-mermoz.com ou 01.46.86.81.00).

h. MODALITES DE REGLEMENT

Le stagiaire devra s'acquitter du prix de la formation à l'inscription.

i. FRAIS ANNEXES A PREVOIR

Le stagiaire devra prévoir les frais annexes suivants :

- Une calculatrice TI-36X II ¹
- Les frais d'inscription aux examens théoriques (encaissés par le bureau des examens de la DGAC/DCS) - Tarif 2011 : non connu à ce jour.

¹ Seule calculatrice autorisée lors des épreuves, il est conseillé aux élèves de l'acquérir afin de se familiariser avec ses fonctions. Elle sera prêtée gracieusement par la DGAC le jour des examens.

j. REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUT MERMOZ

En acceptant l'inscription d'un nouvel élève, L'INSTITUT MERMOZ s'engage à assurer le suivi des ouvrages d'étude afférents à l'enseignement demandé, acquis le jour de l'inscription.

L'INSTITUT MERMOZ s'engage à assurer l'enseignement choisi pendant la durée de la préparation (soit 18 mois au maximum).

De son côté, l'élève s'engage :

- **A l'inscription**, à retourner à l'INSTITUT MERMOZ, la « demande d'inscription à un enseignement à distance » dûment signée ainsi que la liste des pièces administratives afin d'initialiser son accès à la plate-forme de télé formation.
- **A ne communiquer à personne** les documents d'étude qui lui seront adressés par l'INSTITUT MERMOZ.
- **A régler le montant total de l'enseignement** choisi par lui, montant qui sera **définitivement acquis** à l'INSTITUT MERMOZ quelles que soient :
 - ⇒ les raisons pour lesquelles il pourrait être amené à interrompre sa préparation ;
 - ⇒ les décisions du Jury des examens.
- **A respecter les règles** énoncées dans la présente brochure.

Les tribunaux du Val de Marne sont seuls compétents pour juger toutes contestations.

k – VOTRE HEBERGEMENT PENDANT LE STAGE INITIAL

Près de l'Institut MERMOZ, sont implantés plusieurs hôtels de catégories différentes, dont voici une liste non exhaustive :

FORMULE 1	Rue pont de halles - RUNGIS	08.91.70.53.75	Chambre : 37 € Petit déj. : 3.70 €
KYRIAD	2 rue Mondétour - RUNGIS	01.46.87.35.29	Chambre : entre 52/90 € Petit déj : 8.50 €
B & B CITY	04 rue Mondétour - RUNGIS	08.92.78.80.76	Chambre : 44/57 € Petit déj. : 5.65 €
PREMIERE CLASSE	18 rue du pont des halles - RUNGIS	01.49.78.01.45	Chambre : 39/50 € Petit déj. : 4.80 €
GRAND HOTEL SENIA	6. rue du bas marin BP 310 94310 ORLY SENIA	01.46.87.31.30	Chambre : 67 € Petit déj : 8 €
IBIS	Cedex 151 - 94541 ORLY AEROGARE	01.56.70.50.50	Chambre : 72/109 € Petit déj. : 7.50 €

* Tarif donné à titre d'information

DEMANDE D'INSCRIPTION

à un enseignement à distance (plate forme de formation)

IR PRIVE NATIONAL AVION Théorique

au FTO/INSTITUT AERONAUTIQUE JEAN MERMOZ

(Enregistré sous le N° 11940669194 auprès du Préfet de Région Ile de France)

Je, soussigné (Merci d'écrire lisiblement et en MAJUSCULES) :

NOM Prénoms.....

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse :

Code postal Ville

Téléphone E-mail

Désire m'inscrire à l'enseignement à distance IR PRIVE NATIONAL AVION via la plate-forme de formation, pour un montant de €.

Et suivre le stage de formation initial de 2 jours qui se déroulera du au à et pendant lequel me seront remis l'ouvrage de cours.

Nota : dans le cas d'un stage en Province, un supplément sera facturé couvrant les frais de déplacement, hébergement et restauration de notre instructeur.

Je joins le montant total de l'enseignement demandé € par :

Chèque bancaire Carte bancaire N° CB :

Date expiration :

N° de contrôle* :

*** Le numéro de contrôle est obligatoire, et est composé de 3 chiffres qui figurent au dos de votre carte bancaire**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de **L'INSTITUT MERMOZ** dans documentation IR F/N (A) théorique par correspondance ci-jointe.

Choisir un mot de passe de 6 chiffres ou lettres mais ni votre prénom ni votre nom

Fait à,
Le

Merci de joindre :

- 1 photo
- copie d'une pièce officielle d'identité récente
- copie de votre licence PPL AVION
- copie de votre carte Adhérent FFA ou AOPA pour bénéficiaire de la remise

Signature (1)

1) Ecrivez à la main au-dessus de votre signature « Lu et approuvé »